

Dual distribution

## EXTRAIT DE LA REPONSE

ADRESSEE LE 19 SEPTEMBRE PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE D'ISRAEL AU MESSAGE,  
EN DATE DU 17 SEPTEMBRE,  
DE M. RALPH BUNCHE, REPRESENTANT PERSONNEL DU SECRETAIRE GENERAL\*

Au Conseil de sécurité pour information :

"JE TIENS A VOUS INFORMER DES MESURES PRISES PAR LE  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE EN VUE DE L'ARRESTATION DES ASSASSINS  
ET DE CEUX QUI ONT PREPARE ET ORGANISE L'ATTENTAT.

"COMME IL SEMBLE PRESQUE CERTAIN QUE LE GROUPE QUI SE FAIT  
APPELER HAZIT HAMOLEDET ('FRONT DE LA PATRIE')<sup>z</sup> ET QUI A RECONNU  
ETRE RESPONSABLE DU CRIME, UNE BRANCHE DE L'ORGANISATION  
DISSIDENTE LOHAMEE HERUT ISRAEL ('COMBATTANTS DE LA LIBERTE  
D'ISRAEL')<sup>x</sup> LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE A PRIS DES MESURES CONTRE  
CETTE ORGANISATION ET SES MEMBRES. AU COURS DE RAFLES, 150  
MEMBRES DE LOHAMEE HERUT ISRAEL ONT ETE ARRETES A JERUSALEM  
ET PLUS DE 50 MEMBRES APPREHENDES A TEL-AVIV ET DANS D'AUTRES  
LOCALITES. LES ENQUETES SONT VIGOREUSEMENT MENEES POUR  
ECLAIRCIR LE MYSTERE DU CRIME ET CONDUIRE A LA DECOUVERTE DES  
VRAIS COUPABLES. NOUS ESPERONS QUE DES CONFRONTATIONS POURRAIENT  
AVOIR LIEU BIENTOT AVEC LE CONCOURS DES TEMOINS OCULAIRES DU  
CRIME.

"LORS DE SA SEANCE EXTRAORDINAIRE TENUE HIER SOIR, LE  
GOUVERNEMENT A APPROUVE A L'UNANIMITE LES MESURES DEJA PRISES  
A JERUSALEM ET AILLEURS ET A DECIDE DE POURSUIVRE AVEC LA PLUS  
ENERGIQUE VIGUEUR, L'ENQUETE ET LES MESURES DIRIGES CONTRE  
LOHAMEE HERUT ISRAEL. LE GOUVERNEMENT A ADOPTE UN DECRET  
D'EXCEPTION LUI DONNANT DES POUVOIRS ILLIMITES POUR LA LUTTE  
CONTRE LES ORGANISATIONS TERRORISTES, LEURS MEMBRES ET LEURS  
COMPLICES. CE DECRET SERA PROMULGUE DANS LES QUARANTE-HUIT  
HEURES. LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE ENVISAGE DE PRENDRE CONTRE  
LE TERRORISME D'AUTRES MESURES AYANT POUR OBJET DE CONDUIRE A  
L'ARRESTATION DES ASSASSINS, ET JE VOUS TIENDRAI AU COURANT DES  
RESULTATS OBTENUS.

SHERTOK

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

\* Ce message de Ralph Bunche, en date du 17 septembre 1948,  
a été publié.

z Traduction provisoire sous la cote S/1004.